

Jean-Jacques PASQUIER
19 Clos des trolles
74940 ANNECY-LE-VIEUX
☎ 04.50.51.73.10
☎ 06.84.98.25.85
<mailto:jjpasquier@free.fr>

Annecy le vieux, le lundi 31 mars 2008

Monsieur le Maire
Place Gabriel Fauré
BP 249
74 940 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX

OBJET : Question orale formulée par écrit

N.Réf. : ALV Conseil Municipal / 20080331 Questionorale Ecole Glaisins.doc

Lettre R.A.R.

Monsieur le Maire,

Conformément à votre projet de règlement intérieur reçu ce jour, je vous adresse par écrit une question orale pour le prochain conseil municipal qui se tiendra le vendredi 4 avril 2008.

L'école des Glaisins a obtenu le label "Eco-Ecole" l'an passé, à son initiative et nous ne pouvons que saluer cet exemple d'éco-citoyenneté. Une telle démarche doit s'inscrire dans une logique de développement durable pour prendre sa juste dimension pédagogique. En 2008, pour valider une année de plus ce label, l'équipe éducative s'est lancée à nouveau, avec pour thème l'eau. Le centre du projet était la construction d'une sculpture avec l'association "Foul'bazard", à base d'objets recyclés. Pour cela, il fallait que les services techniques municipaux viennent faire une intervention : pose du récupérateur d'eau, égalisation du niveau de la cour à l'endroit déterminé, ravalement de la façade sur 2m² maxi... Selon les parents qui nous ont interpellé, ces travaux ont été effectués par les services municipaux, sous la condition que leur coût vienne en déduction de la subvention accordée à l'école, initialement destinée aux sorties scolaires.

L'association "Foul'bazard" aura du mal à trouver un créneau pour venir construire la sculpture. Je sollicite donc que le conseil municipal apporte son soutien de principe à cette démarche, sur notre commune qui accueillait l'an dernier les ateliers du Grenelle de l'environnement.

Au regard de la modicité des sommes concernées (environ 400 € à ma connaissance), serait-il possible que ce montant ne soit pas déduit des subventions que nous accordons à l'école des Glaisins ? Une décision en ce sens permettrait d'encourager de telles initiatives, riches en enseignements de valeur pour nos enfants. Le respect de notre environnement doit être une priorité à Annecy-le-Vieux.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Jacques PASQUIER,
Conseiller municipal.